

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 1 décembre 2015

CDDECS-BU (2015) RAP 2

**COMITE EUROPEEN POUR LA COHESION SOCIALE,
LA DIGNITE HUMAINE ET L'EGALITE
(CDDECS)**

**BUREAU
4e REUNION**

22 et 23 octobre 2015

**Conseil de l'Europe, Bureau de Paris
55 Avenue Kléber, Paris**

RAPPORT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Le Bureau du Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS) a tenu sa 4^e réunion les 22 et 23 octobre 2015 à Paris. La liste des participants figure à l'annexe 1. L'ordre du jour reproduit à l'annexe 2 est adopté.

2. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 3^e RÉUNION DU BUREAU

Le Bureau adopte le 3^e rapport de réunion tel que proposé.

3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CDDECS ET RÉSULTATS DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL AD HOC

Groupe de travail A – Table ronde sur « l'inclusion sociale de toutes les personnes et, en particulier, de toutes celles en situation de vulnérabilité, et l'effectivité des droits »

La présidente informe le Bureau de l'élaboration par le Secrétariat, à la suite de la table ronde sur l'inclusion sociale de toutes les personnes organisée lors de la 3^e réunion du CDDECS (27-29 mai 2015), d'une publication qui sera disponible en décembre 2015.

Groupe de travail B – Examen de la stratégie de cohésion sociale et du Plan d'action

La présidente rappelle que le Bureau a été chargé par le CDDECS d'examiner le projet de document d'orientation : *la voie à suivre pour les travaux futurs sur la cohésion sociale*, élaboré par le groupe de travail ad hoc en vue de son adoption éventuelle à sa prochaine réunion qui se tiendra du 9 au 11 décembre 2015.

Le groupe de travail a eu plusieurs échanges sur un texte possible depuis la dernière réunion du CDDECS. Il n'a cependant pas encore élaboré de projet de document d'orientation, faute de consensus.

Le Bureau se dit inquiet de l'avenir du CDDECS et souligne la nécessité de maintenir la cohésion sociale à l'ordre du jour du Conseil de l'Europe si le mandat du Comité n'est pas renouvelé en 2016-2017.

Comme le Groupe de rapporteurs compétent des Délégués des Ministres (GR-SOC) doit se réunir le 28 octobre 2015, le Bureau juge nécessaire de publier une déclaration lors de la présente réunion pour faire part du point de vue du CDDECS au Comité des Ministres avant l'approbation du programme d'activités et du budget 2016-2017 (24-26 novembre 2015).

Le Bureau approuve le projet de déclaration proposé à l'annexe 3 et charge le Secrétariat de l'envoyer immédiatement au CDDECS pour qu'il se prononce dans un court délai (26 octobre 2015).

Etant donné que cette déclaration doit être une déclaration du CDDECS et qu'il ne peut prendre de décision à ce sujet pour l'ensemble du Comité, le Bureau déclare que l'accord unanime de tous les membres est nécessaire avant qu'il soit possible de l'envoyer au président du GR-SOC¹.

¹ Le projet de déclaration a été envoyé aux membres du CDDECS le vendredi 23 octobre 2015, mais faute d'unanimité il n'a pas été soumis au GR-SOC en tant que document du CDDECS.

Groupe de travail D – Audition relative à l’inclusion sociale de toutes les personnes et, en particulier, de toutes celles en situation de vulnérabilité
et

Groupe de travail E – Table ronde consacrée au rôle des instances pour l’égalité, des instituts nationaux des droits de l’homme et des médiateurs dans la promotion de l’égalité

La présidente rappelle qu’à sa dernière réunion, le CDDECS a décidé d’organiser concurremment l’audition relative à l’inclusion sociale et la table ronde sur le rôle des instances pour l’égalité lors de sa 4^e réunion (9-11 décembre 2015).

Le Secrétariat informe le Bureau de la décision de coorganiser, avec le Centre finlandais des droits de l’homme, une conférence sur les thèmes des groupes de travail D et E à la fin de 2015, à la suite de la proposition du Centre.

Après avoir été consultés sur la tenue éventuelle de la prochaine réunion du CDDECS à Helsinki, la présidente et le vice-président estiment que l’organisation conjointe de la table ronde du CDDECS et de la conférence en Finlande est l’occasion de mieux faire connaître les travaux du CDDECS et de créer une synergie entre les partenaires internationaux et nationaux. Il est donc décidé que la 4^e réunion du CDDECS aura lieu à Helsinki (Finlande).

Certains membres du Bureau font cependant part de leur mécontentement, car cette décision a été prise sans que l’ensemble des membres du Bureau ou du CDDECS soit consulté.

Le programme de la conférence/table ronde repose sur les deux notes conceptuelles (voir le doc. CDDECS (2015) 3, pages 24 à 32) élaborées par les groupes de travail D et E en étroite coopération. Les groupes de travail ont déjà soumis le nom des intervenants et des exemples de bonnes pratiques au Secrétariat. Toute contribution supplémentaire du Bureau est la bienvenue.

4. RAPPORT DE LA 55^E RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE (CDEJ) – 12-14 OCTOBRE 2015, STRASBOURG

Le vice-président, M. Alexis Rinckenbach (France), qui a participé au Comité pour la jeunesse, rend compte oralement.

5. TRAVAUX DES TROIS COMITÉS SUBORDONNÉS DU CDDECS

➤ Commission pour l’égalité entre les femmes et les hommes (DECS-GEC)

Le Bureau prend note des activités récemment organisées par la Commission pour l’égalité entre les femmes et les hommes, en particulier la Conférence intitulée « Pour garantir l’égalité d’accès à la justice des femmes » (Berne, 15-16 octobre 2015). Le vice-président, M. Alexis Rinckenbach (France), qui a participé à cette conférence, rend compte oralement.

➤ Comité d’experts sur les droits des personnes handicapées (DECS-RPD)

Le Bureau prend note des activités prévues par le DECS-RDP, en particulier la tenue de la [*Conférence du Conseil de l’Europe sur la « promotion des droits des personnes handicapées : ambitions, impact et défis à venir » en coopération avec le ministère irlandais de la Justice et de l’Egalité les 5 et 6 novembre 2015 à Dublin.*](#) Le CDDECS sera représenté par son membre bulgare qui est aussi membre du DECS-RPD.

➤ **Comité d'experts sur la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2016-2021 (DECS-ENF)**

Le Secrétariat présente le projet de stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant pour la période 2016-2021. Il rappelle que ce projet a été élaboré au cours des 12 derniers mois ; 35 Etats membres ont participé aux travaux préparatoires. Le texte, qui repose sur une vaste consultation des Etats membres, des ONG et des défenseurs des droits de l'enfant, a continué d'être débattu lors de trois réunions du DECS-ENF, en novembre 2014, mai 2015 et octobre 2015.

Le Bureau examine le texte et formule des observations qui seront prises en considération dans le projet révisé avant son envoi au CDDECS. Il décide d'envoyer ce texte à tous les membres pour qu'ils formulent des observations avant le 27 novembre 2015.

Le CDDECS est invité à approuver la stratégie et à la soumettre au Comité des Ministres à sa réunion de décembre pour adoption au début de 2016.

6. PRÉPARATION DE LA 4^E RÉUNION DU CDDECS (Helsinki, Finlande, 9-11/12/2015)

Ayant examiné le projet d'ordre du jour établi par le Secrétariat, le Bureau demande des éclaircissements sur l'ordre des travaux qui combine la réunion du CDDECS et la conférence/table ronde du CDDECS. Certains constatent avec préoccupation que deux jours seront consacrés à la conférence/table ronde sur les instances pour l'égalité contre une journée pour les activités habituelles du CDDECS.

Le Bureau décide d'inviter un représentant de haut niveau du ministère pour informer le CDDECS des décisions prises par le Comité des Ministres au sujet de l'avenir de la cohésion sociale ainsi que les présidents (ou à défaut les vice-présidents) des organes subordonnés pour qu'ils rendent compte de leurs résultats.

7. QUESTIONS DIVERSES

8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le CDDECS tiendra sa 4^e réunion plénière du **9 au 11 décembre 2015** à Helsinki (Finlande).

Membres du Bureau 2014-2015	
Mme Carlien SCHEELE (The Netherlands / Pays-Bas), Chair	
M. Alexis RINCKENBACH (France), Vice Chair	
Mme Merita XHAFAJ (Albania / Albanie)	abs
Mme Nadezhda HARIZANOVA (Bulgaria / Bulgarie)	abs
Mme Marja-Liisa PARJANNE (Finland / Finlande)	
Mme Rita SKREBIŠKIENE (Lithuania / Lituanie)	
M. Silvan AGIUS (Malta / Malte)	abs
M. Jerzy CIECHANSKI (Poland / Pologne)	
M. Maria ORESHINA (Russian Federation / Fédération de Russie)	

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA REUNION ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE
2. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 3^e REUNION DU BUREAU
3. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CDDECS ET RESULTATS DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL AD HOC
4. 55^E REUNION DU COMITE DIRECTEUR EUROPEEN POUR LA JEUNESSE (CDEJ) - 12-14 OCTOBRE 2015, STRASBOURG
5. TRAVAUX DES TROIS COMITES SUBORDONNES DU CDDECS
 - Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes ([DECS-GEC](#))
 - Comité d'experts sur les droits des personnes handicapées ([DECS-RPD](#))
 - Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2016-2019 ([DECS-ENF](#))
6. PREPARATION DE LA 4^e REUNION DU CDDECS (Helsinki, Finlande, 9-11 décembre 2015)
7. QUESTIONS DIVERSES

DECLARATION
DU COMITE EUROPEEN POUR LA COHESION SOCIALE, LA DIGNITE HUMAINE ET L'EGALITE (CDDECS)
NECESSITE DE POURSUIVRE L'ACTION DU CONSEIL DE L'EUROPE EN FAVEUR DE LA COHESION SOCIALE

La cohésion sociale en Europe est plus que jamais en danger. Les disparités économiques et sociales croissantes ont été accentuées par de nouveaux défis, dont la radicalisation politique de couches non négligeables de la société européenne et l'afflux actuel de réfugiés en provenance de régions dévastées par la guerre.

Les droits de l'homme, y compris les droits sociaux et les normes en la matière, sont le fondement du modèle social européen. Or sans le soutien intégré de politiques sociales bien conçues, les Européens n'en jouiront pas pleinement. La cohésion sociale en Europe dépend de l'attachement aux droits et de l'investissement dans les politiques sociales qui leur donnent effet.

Le Conseil de l'Europe est à l'origine de la notion de cohésion sociale et a mis en place une stratégie de cohésion sociale qui va bien au-delà de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pendant des années, il a été au centre de l'élaboration de la politique européenne et des débats sur cette question sensible. Il a pu l'être parce que le Comité des Ministres a toujours été résolument attaché, au niveau institutionnel, à la cohésion sociale, tout d'abord en créant le Comité européen pour la cohésion sociale (CDCS) et, depuis 2015, en chargeant le Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS) d'une mission importante : la cohésion sociale.

Le CDDECS se félicite de l'intégration de la cohésion sociale dans tous les domaines pertinents du travail du Conseil de l'Europe sur la base du plan d'action intitulé « Construire des sociétés inclusives ». Il est convaincu de la nécessité de maintenir l'engagement institutionnel du Conseil de l'Europe envers la cohésion sociale au niveau intergouvernemental.